



Le salaire à vie

1. Préambule

Je suis adhérent à l'association Réseau Salariat¹ (RS) qui diffuse les travaux de Bernard Friot, en particulier sur le salaire à vie et la sécurité sociale.

Je me propose de vous présenter les propositions de Réseau Salariat, qui comprennent le salaire à vie, mais pas uniquement.

2. Les propositions de Réseau Salariat

Elles s'articulent sur 3 piliers :

- la généralisation du salaire à vie pour la population adulte en fonction de la qualification,
- la suppression de la propriété lucrative
- Le financement de l'activité économique par la subvention d'investissement, sans passer par le marché des capitaux et le crédit.

3. Qualification, exemple de la fonction publique

Examinons une infirmière dans un hôpital (type CHU²). Elle est sous statut de la fonction publique et perçoit un salaire à vie. Elle n'a pas d'emploi à vie, puisqu'elle n'a pas d'employeur³ !

3.1. La fonction publique

Le statut³ généralisé de la fonction publique d'Étatⁱⁱ s'appuie sur 2 éléments :

- le **grade** (et le corps) qui est attribué au fonctionnaire par concours. **Ce grade est attaché à la personne.**
Des exemples de grades :
 - catégorie A : professeur, cadre administratif, directeur d'hôpital
 - catégorie B : rédacteur, adjoint cadre hospitalier, assistant de bibliothèque
 - catégorie C : adjoint technique, brigadier
- la **fonction** définit le poste de travail. Un même grade peut donc exercer plusieurs fonctions. Par exemple un attaché territorial pourra se voir confier le poste de responsable du service foncier ou des affaires scolaires. Il verra donc ses missions successives changer, mais son grade demeurer. Les changements de poste peuvent se succéder au gré des besoins de la collectivité.

1 L'association Réseau Salariat (www.reseau-salariat.info).

2 Centre Hospitalier Universitaire

3 Mis en place en 1946

3.2. Salaires

Le salaire de l'infirmière (et plus généralement du fonctionnaire) est versé en fonction du **grade** et à vieⁱⁱⁱ.

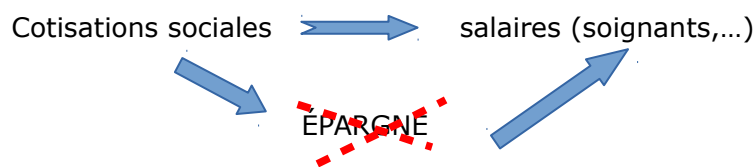
Il provient de la cotisation sociale mise en place lors de la création de la sécurité sociale.

Une précision, ce salaire ne provient pas d'une ponction, comme on le prétend souvent. Il correspond à la production de valeur économique non marchande. D'ailleurs l'ensemble des salaires des fonctionnaires fait parti du PIB^{iv}.

Une caractéristique : le fonctionnaire peut ne pas disposer momentanément de poste de travail, il va continuer à recevoir son salaire, avant qu'une autre fonction correspondant à son grade lui soit proposée.

Son salaire va évoluer avec l'ancienneté d'une part et bien sur avec l'évolution de son grade (concours).

Une particularité importante de ce mécanisme de financement est qu'il ne passe pas par l'épargne ou les marchés financiers.



Aujourd'hui ce type de financement **représente près de 37 % du PIB⁴** de la France, une part non négligeable hors du circuit des marchés financiers. Et 12 millions de personnes (5 millions de fonctionnaires et 7 millions de retraités) bénéficient de ce principe et ont déjà un salaire à vie.

3.3. Pension

L'agent de la fonction publique perçoit à la retraite, une pension (attachée à son grade). Elle représente 75 % de son dernier salaire. Elle n'est pas fonction du montant des cotisations. Depuis l'alignement public-privé, il faut 40 années de travail.

3.4. Comparaison avec un salarié du privé

3.4.1 Rappel d'histoire :

Les conventions collectives ont été au centre de la mobilisation syndicale dans le privé à partir de 1950. Outre des éléments portant sur les conditions de travail ou les droits des représentants des travailleurs, les conventions collectives sont d'abord des grilles de salaire qui font correspondre à chaque poste de travail un niveau de qualification (OP2, etc...) et un niveau de salaire.

Dans le privé la qualification est attribué **au poste de travail** et non au salarié.

C'est le poste de travail qui est explicitement rémunéré. Plus celui-ci est important pour l'entreprise plus la rémunération sera importante. Et donc plus le salaire de celui qui « occupe » le poste de travail sera élevé. Et inversement. Ce qui amène des bac+2 à vendre des pizzas !!

Le salaire étant versé au « poste de travail ». Ainsi lorsque l'employé est détaché de son poste de travail (licencié), il ne perçoit plus de salaire. Il est obligé d'aller sur le marché du travail pour retrouver un poste. De cette obligation découle toutes les pressions que subissent les chômeurs pour accepter un poste de travail « en-dessous » des compétences du salarié, ou un poste moins rémunéré^v. C'est toute la violence du marché de l'emploi.

Cependant de plus en plus le travailleur est perçu comme un consommateur à qui il suffit de

⁴ Produit Intérieur Brut. Le PIB non capitaliste est de 700 Mds€.

donner du pouvoir d'achat !^{vi}

4. Généralisation du salaire à vie pour tous

Aujourd'hui 35 % du PIB est déjà produit en dehors du circuit capitaliste.

C'est à dire que les salaires proviennent directement des cotisations, sans passage par un circuit financier quelconque.

Et cela fonctionne très bien (malgré les attaques de plus en plus nombreuses). Pour rappel la SS n'a pas connu de crise depuis 70 ans, contrairement aux banques !

Il faut prendre conscience qu'on peut généraliser et passer de 35 % à 60 % du PIB, et donc que l'ensemble des salaires soit hors de la sphère capitaliste.

Aujourd'hui nous avons déjà 5 millions de fonctionnaires et 7 millions de retraités soit 12 millions de personnes qui ont déjà un salaire à vie.

Comment poursuivre :

- sur la base de ce qui existe dans la FP, **attribuer une qualification à tous**.
- sur la base de ce qui existe dans la FP par généralisation de la cotisation sociale, **attribuer un salaire à vie à tous en fonction de la qualification**⁵.

Friot : Nous avons déjà la recette : il ne s'agit plus de défendre, mais d'étendre ce qui existe déjà.

Cela revient à définir le droit politique d'un salaire à vie pour tous (à partir de 18 ans par exemple). Comme dans le cas de l'infirmière, nous n'aurons plus d'employeur et le marché de l'emploi sera supprimé. Nous serons libéré de l'emploi.

On peut imaginer 4 niveaux de qualification^{vii} correspondant à des salaires allant de 1200€ à 5000€⁶, par exemple.

Et la question qui vient de suite :

5. Où allons-nous trouver l'argent ?

Aujourd'hui le total salaires (nets) + cotisations sociales : 1130 milliards €⁷.

Un salaire moyen de 25000€/an⁸ x 50 millions de personnes = 1250 milliards €.

Il faut noter qu'aujourd'hui le salaire médian correspond aux salaires de ceux qui ont un emploi, et que dans la propositions de RS cela correspond à un salaire pour 50 millions de personnes.

Et nous proposons de moduler les salaires dans une fourchette de 1200€ à 5500€ par mois.

5 Nous avons vu plus haut qu'il n'y a pas de ponction sur le PIB ou la richesse produite

6 En 2010, Angus Deaton (Nobel économie 2015) et Daniel Kahneman (Nobel d'économie 2002), ont montré que l'argent faisait le bonheur, mais pas au-delà de 75 000 dollars par an, soit 6 200 dollars par mois .

7 PIB 2014. Ce qui fait un salaire moyen de 2200€. Rappel le salaire médian est de 1550€ (2013)

8 2100€ *12.

5.1. Mécanisme

Un mécanisme similaire à celui de la cotisation sociale est mis en place : les entreprises versent un pourcentage de la valeur ajoutée à une caisse des salaires (CS) qui verse un salaire à tous, comme la sécurité sociale verse un salaire au personnel soignant aujourd'hui.

5.2. Étapes

Plusieurs étapes peuvent être envisagées pour arriver au salaire à vie.

Par exemple :

- Une augmentation de la cotisation sociale⁹ de 9 % permettrait de verser un salaire aux 18-25 ans. $1200 \times 12 \times 5 \text{ millions} = 72 \text{ Mds€}$
- On peut s'inspirer de ce qui est en place pour les intermittents du spectacle qui perçoivent un salaire direct et un salaire indirect^{viii} et généraliser.
- La Confédération paysanne propose de réorienter la PAC vers l'actif plutôt que vers l'hectare.
- Mise en d'une sécurité sociale du logement, de l'accès à la justice^x
- etc

6. Investissement – grands projets

Le même mécanisme que la caisse des salaires peut être mise en œuvre pour l'investissement. Petit retour sur l'histoire.

Dans les années 60 : mise en place des CHU¹¹ par augmentation du taux de la cotisation maladie¹². La construction des CHU se fait sans recours à l'emprunt ! Un CHU endetté, ça n'existe pas !! Ce qui prouve que les grands projets (et les autres) peuvent être financés par une hausse de la **cotisation sociale** sans recours au marché financier^{ix}!

En parallèle, les infirmières « bénévoles » de certains hôpitaux deviennent infirmières salariées. La santé devient une valeur économique (elle était valeur d'usage).

Autre exemple, dans les années 70 : constructions d'un collège ou lycée par jours sans recours aux marchés financiers !

7. Généralisation de l'investissement

Sur le modèle de la cotisation et de ce que le passé a montré (les CHU), mise en place d'une caisse d'investissement (CI). Les sommes affectées « anciennement » au profit alimentent cette CI. Le profit disparaît, et de fait, la propriété lucrative n'existe plus, remplacée par la copropriété d'usage.

On peut remarquer que les détenteurs d'actions ne sont pas forcément les meilleurs entrepreneurs d'entreprises, leur but immédiat étant les dividendes !

Par exemple Pierre Rimbert¹³ propose une taxe information de 0,1 % de la VA pour avoir une presse libre (ce qui fait 1,9 milliards €, l'aide à la presse étant actuellement de 1,6 milliards €).

An généralisant ainsi la CS et la CI nous arrivons à un PIB à 100 % hors circuit capitaliste. Ce n'est nullement utopique, puisque nous en sommes déjà à 35 %.

9 Elle a été de 16% en 1946. En fait il faut simplement se remettre sur la trajectoire d'augmentation de la cotisation depuis 45, et qui a été stoppée en 1990.

10 Cela permettrait à la fois d'assurer sans aléas la rémunération des professionnels et leur libre choix par les usagers dont la demande serait solvabilisée

11 Centre hospitalier universitaire

12 Cette augmentation du taux anticipe l'augmentation de la production de valeur économique produite dans le domaine de la santé par les CHU

13 Le Monde diplomatique décembre 2014

7.1. Étapes

Là également on peut envisager des étapes pour le mise en place. Aujourd'hui de grands groupes capitalistes n'existeraient pas sans les marchés publics (BTP, médicaments, etc). Réserver les marchés publics aux entreprises autogérées sans propriété lucrative est une piste... Pour mémoire, durant la 3ième république, seules les entreprises cotisant pour la allocations familiales pouvaient prétendre aux marchés publics.

Se mettre sur une courbe d'augmentation des cotisations (qui ont doublé entre 48 et les années 80)

Une remarque : Si nous souhaitons intégrer la décroissance dans notre réflexion, il faut savoir que celle-ci sera impossible si on ne supprime pas la propriété lucrative, car on voudra toujours échanger 100€ contre 110 €.

8. Structure PIB¹⁴

Pour analyse la création de richesse produite par le travail, le plus simple est encore d'utiliser l'indicateur PIB.

8.1. Définition du PIB

Exemple baguette.

Farine + eau + électricité = RIEN

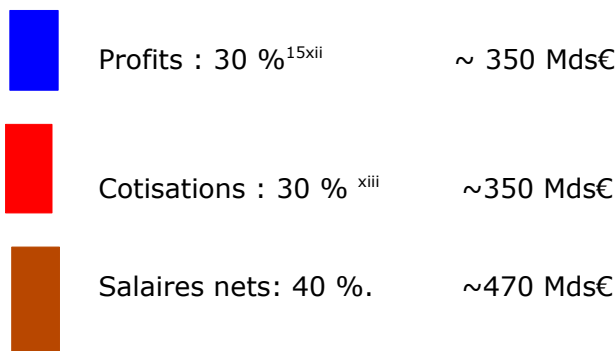
Farine + eau + électricité + travail du boulanger = une baguette. La vente de cette baguette va générer une rentrée d'argent qui va permettre de payer salaire et réaliser un profit.

Le prix de vente correspond aux consommations intermédiaires (farine, électricité du four, etc) + **valeur ajouté**.

La valeur ajouté correspond au salaire du boulanger, à la cotisation sociale et au profit du boulanger propriétaire, dont une partie pourra servir à renouveler le four.

La somme de toute les **valeurs ajoutés** au niveau France donne le PIB^x. Il est actuellement de 2000 milliards d'euros. Il représente l'ensemble de la richesse produite. Richesse qui ne peut être produite que par le travail^{xi} !

8.1.1 Répartition schématique du PIB marchand

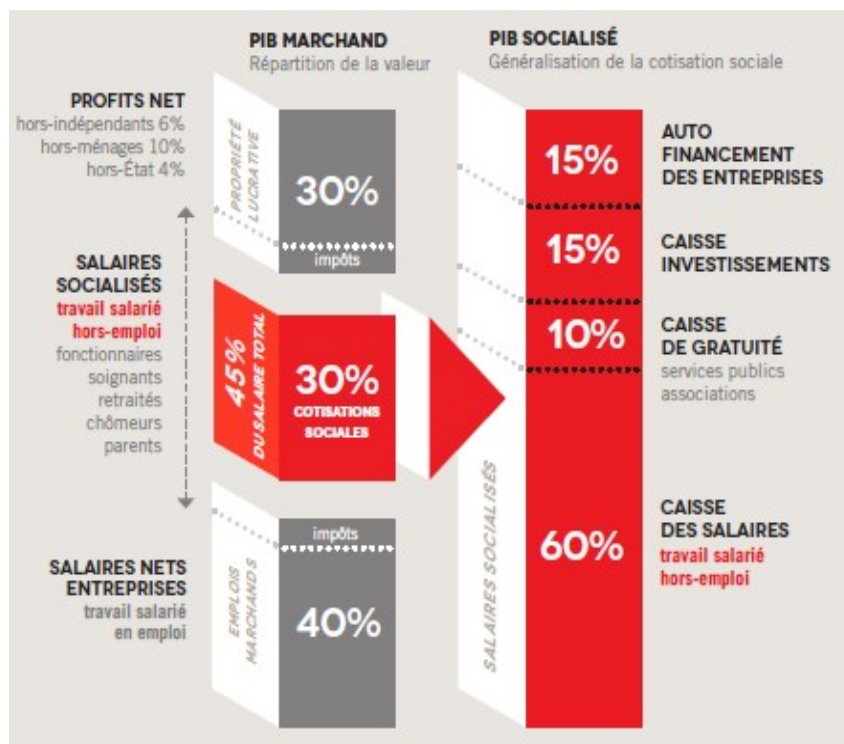


9. Nouvelle structure PIB marchand

14 Produit Intérieur brut

15 Une partie va être réinvestie.

Et que devient le PIB avec la généralisation du mécanisme de cotisation :



Le PIB est partagé entre

CI : caisse d'investissement (Une partie réservée à l'autofinancement (15%), une partie aux gros investissements, ou avec enjeux importants (15%))

CG : caisse de gratuité¹⁶

CS : caisse des salaires. Qui reverse un salaire à tous. Ce n'est plus l'employeur qui verse le salaire → suppression du marché du travail.

Et voilà l'explication du logo de réseau salariat :



10. Exemples : les expérimentations

Voir manuel d'économie critique (échanger avec autre chose que la monnaie)

¹⁶ Achat de fournitures et autres pour les services publics. Prise en compte (progressive) des droits au logement, eau, énergie, en finançant les premières consommations.

10.1. Aux USA.

Une première expérimentation^{xiv} démarre en 1968, puis 69, 71 et 72.

Sur l'ensemble des expériences, les chercheurs constatent une diminution moyenne de temps de travail de 6 % chez les hommes mariés, de 15 à 20 % chez les femmes mariées, et 15 à 27 % chez les mères isolées.

10.2. Au Canada

Expérimentation entre 75 et 79 d'un « revenu annuel garanti » à Winnipeg et Dauphin. Les effets observés sur la force de travail sont encore plus faibles que dans les expériences américaines. Grosse surprise : baisse des hospitalisations, des accidents et des blessures, baisse de la criminalité et augmentation de la participation à l'école.

10.3. Etc

11. Conclusion

La double proposition de cotisation salaire et de cotisation économique (ou investissement) prélevées en pourcentage de la valeur ajoutée permet de socialiser le PIB de sorte que deux conditions décisives d'une démocratisation des entreprises, le salaire à vie et la copropriété d'usage des outils de travail avec maîtrise du subventionnement de l'investissement par les travailleurs, soient réunies. On notera que cette socialisation de la valeur s'opère dès sa production et ne passe plus par des cotisations et impôts individuels, qui sont supprimés. En effet, cotisations et impôts individuels entretiennent l'illusion chez les cotisants et contribuables qu'ils ont produit cette valeur socialisée, redistribuée à des improductifs, et fondent la citoyenneté sur la contribution à des « dépenses publiques », alors qu'il s'agit de la fonder sur la responsabilité dans la production de la valeur, dont la pratique, salariale, est enfin maîtrisée par les intéressés.

12. Références

12.1. Liens

<http://www.reseau-salariat.info> : information sur le salaire à vie, les vidéos de Bernard Friot, etc

12.2. Livres

Les intermittents du spectacle de Mathieu Grégoire
Abolir le chômage, en finir avec l'emploi de Dominique Lashome
L'enjeu des retraites : Bernard Friot
L'enjeu du salaire de Bernard Friot
L'enjeu de la cotisation sociale : Christine Jakse
Puissance du salariat : Bernard Friot
Émanciper le travail : Bernard Friot

12.3. Vidéo

<http://www.reseau-salariat.info>
Vidéo d'usul

- i Bien faire la distinction entre employeur et payeur. L'employeur embauche quelqu'un sur un poste de travail dont il est propriétaire. Il paie le poste de travail....
- ii Qui comprend la fonction publique d'état (FPE) 50 % des effectifs, la FP territoriale : 30 % des effectifs, et la FP hospitalière 20 % des effectifs.
- iii Le salaire est versé à vie en fonction du grade à des producteurs de valeur (non marchande). Pour rappel ceux-ci ne sont pas sur le marché de l'emploi (ils n'ont pas d'employeur)
- iv Depuis 1976 les comptes nationaux ajoutent au PIB marchand la valeur économique qu'ils estiment avoir été créée par les activités non-marchandes, en utilisant la méthode dite "du coût des facteurs", c'est-à-dire en estimant que cette valeur est égale à la somme des salaires et des consommations de capital fixe du secteur non marchand. Ainsi la valeur produite par le professeur de mathématiques du lycée est estimée égale à son salaire (+ une partie du salaire du proviseur, du personnel d'entretien etc.) + l'amortissement du lycée et des installations nécessaires à son fonctionnement.
- v A mettre en relation avec toutes les directives, lois, etc pour contraindre au maximum le chômeur. De plus en plus souvent on le fait passer pour un assisté !
- vi On voit que la revendication de « hausse du pouvoir d'achat » est totalement aliénée et tourne le dos à la bataille pour la qualification (BF)
- vii L'écart inter-décile entre les plus hauts salaires et les plus bas salaires dans la fonction publique est de 4. Il est aussi 4 dans le privé dans le cadre des conventions collectives bien négociées. D'où la proposition d'avoir quatre niveaux de qualification.
- viii Le régime des intermittents du spectacle montre le chemin. Ils perçoivent un salaire direct versé par l'employeur et un salaire indirect versé par l'ensemble des employeurs. Ce salaire indirect peut être représenté entre 40 et 60 % du revenu de l'intermittent.
- ix L'investissement utilisé à l'instant T peut se faire via le profit produit à l'instant T ou par le crédit (création monétaire) fait à l'instant T (il n'y a pas de conservateur pour l'investissement), le flux est utilisé directement. Voir dans la structure du PIB les 400 milliards d'€ sont utilisés directement au même instant. Et l'assertion « il faut bien accumuler du capital pour financer l'investissement » est donc complètement fautive !
- x Valeur ajoutée = valeur de la production – consommations intermédiaires.
Somme des VA + impôts sur les productions – subvention sur les produits représente le PIB (produit intérieur brut).

Le PIB (2100 Mrds €) se décompose : VA brute (1900 Mds€) + impôts – subventions (200 Mds€)
 - Production : non marchande (32% 600 Mds€) + production des indépendants (5% : 100 Mds€) + production marchande (63 %: 1200 Mds€)
 - en salaire et cotisation (61%) et excédent brut d'exploitation (39%)
 - Sur le PIB marchand (1200 Mds€) :
 - salaires nets (~40 % : 470 Mds€), cotisations (~30 % : 350 Mds€), profits (~30 % : 350 Mds€)
- xi Exemple de la bouteille d'eau : ce qui est payé eau ou le contenant ? L'eau est gratuite. Le contenant ... provient du pétrole, qui est gratuit.
Ricardo (1772-1823) seul le travail, en tant qu'il transforme la nature, produit un gain. Même la machine qui sert à fabriquer un bien a été faite par le travail. La nature et les biens qu'elle produit n'intervient pas dans la formation des prix.
- xii Au cours des 30 dernières années, le rapport profits – salaire va évoluer :
En 82 : les profits représentent 25 % du PIB et les salaires et CS : 75 %.
A partir de 1995 : les profits représentent 34 % du PIB et les salaires et CS : 66 %.
Ainsi en 1981, les dividendes correspondaient à 10 jours de travail / an. Aujourd'hui ils représentent 45 jours de travail !
En 81 pour 100 € de salaire, il y avait 7€ de dividendes. Aujourd'hui pour 100€ de salaire il y a 34€ de dividende (Source Eurostat)

xiii 700 M : 150 M pour les fonctionnaires, 250 M pour les retraites, 200 M personnels soignants, 70 M chômeurs, 30 M famille. La contribution de l'administration au PIB est bien mesurée par la somme des salaires.

xiv Dans les années 60 : Milton Friedman (!) et James Taupine travaillent sur la pauvreté. Lyndon Johnson reprend les idées. Nixon met en route une proposition de loi (baptisée impôt négatif).